

## Concours externe spécial de l'agrégation du second degré

### Section lettres modernes

### Exemples de sujets pour la troisième épreuve d'admissibilité

#### Exemple de sujet n°1

##### Français avant 1500 et diachronie

Jean Renart, *Le Roman de la rose ou de Guillaume de Dole*, éd. F. Lecoy et trad. J. Dufournet, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 172-174, v. 1678-1699.

1680	« E non Deu ! cils est biaux sans faille, Fet lués droit mis sire Guillames. Il n'a si bel en .ii. roiaumes ; Ce n'est pas dons de vavassor, Non, ainz est dons d'empereor Qui por tels joiaux doit aquerre 1684 Les haus bachelers de sa terre. » Lors li baille par le nasel : « Tenez, encor vos donrai el. - Sire, fet il, Dex le vos mire. » 1688 Chascuns qui l'esgarde s'i mire Aussi com en un mireoir. « Or ne puet mie remanoir Por heaume, font si compaignon, 1692 Dou tornoi que nos n'i aillon. » Fet l'emperere : « Or i parra. Dire orrons bien, qui i vendra, Li qex en portera le pris. » 1696 Li serjanz a le heaume pris Quë il avoit maint jor gardé ; Quant il l'orent bien esgardé, Il le ra mis en son heaumier.
------	---

#### **1. Traduction et lexique**

Vous traduirez les vers 1678 à 1699. Vous justifierez ensuite votre traduction de *serjanz* (v. 1696) en retraçant l'histoire de ce mot jusqu'au français moderne.

#### **1. 2. Phonétique et graphie**

En vous appuyant notamment sur les occurrences *non* (v. 1678 et 1682), *un* (v. 1689), *compaignon* (v. 1691, < \**cumpanionem*), *serjanz* (v. 1696, < *servientem*), vous rendrez compte du phénomène de la nasalisation des voyelles et de son enregistrement dans l'écrit. Vous prolongerez l'étude des évolutions jusqu'au français moderne.

#### **1. 3. Morphologie et syntaxe**

Vous ferez toutes les remarques nécessaires sur les vers *Ce n'est pas dons de vavassor/ Non, ainz est dons d'empereor* (v. 1681-1682), en soulignant les évolutions des phénomènes relevés jusqu'en français moderne.



# Concours externe spécial de l'agrégation du second degré

## Section lettres modernes

### Exemples de sujets pour la troisième épreuve d'admissibilité

---

#### **Français moderne (postérieur à 1500)**

43

Avec les lis, les œillés mesliés

N'égalent point le pourpre de sa face :

Ni l'or filé ses cheveux ne surpasse,

Ore tressés & ore deliés.

De ses couraus en voute repliés

Nait le dous ris qui mes soucis efface :

Et ça & là par tout où elle passe,

Un pré de fleurs s'émaille sous ses piés.

D'ambre & de musq sa bouche est toute pleine.

Que dirai plus ? J'ai veu dedans la plaine,

Lors que plus fort le ciel vouloit tancer,

Cent fois son œil, qui des Dieus s'est fait maistre,

De Juppiter rasserener la destre,

Jà jà courbé pour sa foudre élancer.

Ronsard, *Les Amours*, éd. A. Gendre, Paris, Le Livre de Poche, 1993, p. 109-110.

#### **1. Lexicologie**

Étudiez la préfixation dans « surpasse » (v. 3) – « repliés » (v. 5) et « élancer » (v. 14).

#### **2. Grammaire**

Étudiez les adverbes dans les v. 9 à 14.

#### **3. Stylistique**

Étudiez la mise en œuvre stylistique de l'hyperbole dans le texte.

#### Exemple de sujet n°2

##### Français avant 1500 et diachronie

*Partonopeu de Blois*, éd. O. Collet et P.-M. Jorris, Paris, Le Livre de Poche, Lettres Gothiques, 2005, v. 701-726.

Une nef i voit arivee,  
Tant bele con se fust faee,  
Et voit fors apoié le pont  
Par u on puet monter amont.                      704  
Il en prent Deu a mercier,  
Car homes i cuida trover.  
Al pié del pont est descendus,  
Si est dusque en la nef venus,                      708  
Mais ce l'a forment esfreé  
Que nul home n'i a trové  
Ne rien nule qui vive soit ;  
Poise l'ent molt et si a droit.                      712  
Il trait sus a soi son ceval,  
Que bestes ne li facent mal,  
Puis en est venus dusque al pont,  
Si l'atrait a soi contremont.                      716  
Or a il aise de dormir,  
Pieça qu'il n'en ot mais loisir.  
Un poi s'acline sor le bort  
Et en petit d'eure s'endort.                      720  
Il ne dort pas, ançois somelle,  
Et or se dort et dont se velle ;  
Et com il a ses iols overs  
Ne voit un point des grans desers : 724  
Eslongiés est dusque enmi mer,  
Ne cuide ja mais ariver.

#### **1. 1. Traduction et lexique**

Vous traduirez les vers 701-712. Vous justifierez ensuite votre traduction de *cuida* (v. 706) au moyen d'une analyse lexicologique menée en diachronie.

#### **1. 2. Phonétique et graphie**

À partir des rimes des vers 723-726, vous étudierez l'évolution d'un point de vue graphique et phonétique des consonnes finales dans *overs*, *desers*, *mer*, *ariver*, du latin au français moderne (notez que : \**opertos* > *overs* v. 723 et \**desertos* > *desers*).

#### **1. 3. Morphologie et syntaxe**

- Vous commenterez la formation de l'adverbe *forment* (v. 709) et son évolution du latin au français moderne.
- Vous étudierez les emplois de *ne* dans les vers 721-726. Vous conduirez l'étude jusqu'au français moderne.

## Concours externe spécial de l'agrégation du second degré

### Section lettres modernes

#### Exemples de sujets pour la troisième épreuve d'admissibilité

---

##### **Français moderne (français postérieur à 1500)**

« C'est vous qui avez tiré ! cria-t-elle. J'ai entendu l'or... Malheureuse ! je n'ai fait que des loups... toute une famille, toute une portée de loups... Il n'y avait qu'un pauvre enfant, et ils l'ont mangé ; chacun a donné son coup de dent ; ils ont encore du sang plein les lèvres... Ah ! les maudits ! ils ont volé, ils ont tué. Et ils vivent comme des messieurs. Maudits ! maudits ! maudits ! »

Elle chantait, elle riait, elle criait et répétait : Maudits ! sur une étrange phrase musicale, pareille au bruit déchirant d'une fusillade. Pascal, les larmes aux yeux, la prit entre ses bras, la recoucha. Elle se laissa faire, comme une enfant. Elle continua sa chanson, accélérant le rythme, battant la mesure sur le drap, de ses mains sèches.

« Voilà ce que je craignais, dit le médecin, elle est folle. Le coup a été trop rude pour un pauvre être prédestiné comme elle aux névroses aiguës. Elle mourra dans une maison de fous, ainsi que son père.

— Mais qu'a-t-elle pu voir ? demanda Rougon, en se décidant à quitter l'angle où il s'était caché.

— J'ai un doute affreux, répondit Pascal. Je voulais vous parler de Silvère, quand vous êtes entré. Il est prisonnier. Il faut agir auprès du préfet, le sauver, s'il en est temps encore. »

L'ancien marchand d'huile regarda son fils en pâlisant. Puis, d'une voix rapide :

« Écoute, veille sur elle. Moi, je suis trop occupé ce soir. Nous verrons demain à la faire transporter à la maison d'aliénés des Tulettes. Vous, Macquart, il faut partir cette nuit même. Vous me le jurez ! Je vais aller trouver M. de Blériot. »

Zola, *La Fortune des Rougon*, chapitre VII.

##### **1. Lexicologie**

Étudiez la suffixation dans « fusillade » (l. 7), « affreux » (l. 15) et « prisonnier » (l. 16).

##### **2. Grammaire**

Vous formulerez, en suivant un plan raisonné, toutes les remarques nécessaires sur le premier paragraphe.

##### **3. Stylistique**

Étudiez la répétition dans les deux premiers paragraphes.

# Concours externe spécial de l'agrégation du second degré

## Section lettres modernes

### Exemples de sujets pour la troisième épreuve d'admissibilité

---

#### Eclairage sur les sujets

##### Français avant 1500 et diachronie

La partie de l'épreuve écrite « Étude grammaticale de textes de langue française » du concours externe spécial de l'agrégation précédant 1500 s'appuie sur le même programme que l'épreuve écrite « d'étude grammaticale d'un texte antérieur à 1500 » de l'agrégation externe de Lettres modernes. La nature de l'épreuve est globalement la même, un extrait de l'œuvre suivi de questions interrogeant sur des problèmes linguistiques fondamentaux posés par l'évolution de la langue française. Les questions sont classées en trois parties, chaque partie pouvant comporter une ou deux questions.

#### **1. Traduction et lexique**

L'extrait proposé peut être de longueur variable, mais la traduction demandée ne portera que sur une portion de cet extrait, d'une dizaine de vers ou d'une longueur équivalente en prose.

Cette traduction pourra être accompagnée d'une question d'ordre lexical, portant sur un mot du passage à traduire, choisi pour son caractère représentatif ou parce qu'il a donné lieu à des évolutions de sens importantes dans l'histoire du français. Les candidats sont invités à justifier leur traduction du mot en procédant à son analyse lexicologique, conduite selon une perspective synchronique, où le mot sera replacé dans le système de la langue médiévale, et diachronique, où sera mise en évidence son évolution, de l'origine au français moderne.

#### **2. Phonétique et graphie**

Cette partie propose de réfléchir à un phénomène phonétique majeur de la langue française et à l'évolution de ses enregistrements à l'écrit jusqu'à aujourd'hui, à partir de quelques occurrences de l'extrait. Les candidats sont invités à exposer le phénomène et à l'étudier en s'appuyant sur les cas qui leur sont proposés, en en prolongeant l'étude jusqu'au français moderne. Certains termes proposés pourront être accompagnés de leur étymon, si celui-ci est jugé utile à l'analyse, mais sans que cela soit systématique.

#### **3. Morphologie et syntaxe**

Cette partie propose de réfléchir à des phénomènes de morphologie, de syntaxe ou de morphosyntaxe dans une perspective diachronique, à partir d'occurrences de l'extrait. Plusieurs types de question sont possibles: invitation à faire « toutes les remarques nécessaires » sur un fragment du texte, en poursuivant l'étude des principaux éléments relevés jusqu'à la langue moderne (sujet 1) ; questions ponctuelles sur des faits de langue intéressants, des points de morphologie historique ou de constructions syntaxiques illustrés par l'extrait (sujet 2). Le cas échéant, les candidats pourront éclairer le phénomène analysé en mettant en rapport le texte antérieur à 1500 et le texte postérieur à 1500 proposés dans la même épreuve.



# Concours externe spécial de l'agrégation du second degré

## Section lettres modernes

### Exemples de sujets pour la troisième épreuve d'admissibilité

---

#### **Français moderne (français postérieur à 1500)**

La partie « français moderne (français postérieur à 1500) » s'appuie sur le même programme que l'épreuve écrite « Étude grammaticale d'un texte de langue française postérieur à 1500 » de l'agrégation externe de Lettres Modernes. La nature de l'épreuve est globalement la même, un extrait de l'œuvre suivi de questions classées en trois parties (lexicologie, grammaire, stylistique).

#### **1. Lexicologie**

L'exercice consistera en une question de synthèse invitant le candidat à réfléchir sur un phénomène de morphologie ou de sémantique lexicale (affixation, composition, synonymie, antonymie, figement lexical, etc.) à partir d'un corpus défini de quelques occurrences. Le jury attend en introduction une description précise de la notion puis une analyse argumentée de chacune des occurrences, regroupées et classées le cas échéant.

#### **2. Grammaire**

L'exercice pourra prendre deux formes :

1° Soit une question de synthèse portant sur une notion de morphosyntaxe et dont le corpus sera limité à quelques occurrences. Les attentes du jury sont les mêmes que pour l'agrégation externe de Lettres Modernes.

2° Soit une invitation à formuler, en suivant un plan raisonné, toutes les remarques utiles et nécessaires sur un segment donné. Le traitement de la question du sujet 2 appellerait par exemple des observations structurées concernant impérativement 1° les types de phrases (exclamations, phrases averbales, présentatifs, négations), 2° la complémentation verbale, 3° les indéfinis. Le candidat peut, si cela s'impose, étudier à part une occurrence remarquable qui n'entre pas dans le plan défini.

#### **3. Stylistique**

Le candidat doit étudier la mise en œuvre stylistique d'un phénomène linguistique (énonciation, cohésion textuelle, etc.), rhétorico-stylistique ou métrique. L'étude implique une introduction mettant le texte en situation, définissant la ou les notions examinées et proposant une problématique. Le jury attend, au sein d'un développement organisé en deux ou trois parties, une description très précise des faits textuels concernés et de leur portée interprétative en contexte.